



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Laurent-du-Pont, le 13 novembre 2018

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE LANCE SON PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE

Même si l'hiver tarde semble-t-il à arriver, le Président du Département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, a présenté les moyens déployés afin d'assurer la praticabilité des routes pendant toute la saison. Il était pour cela accompagné de Bernard Perazio, Vice-Président chargé de la voirie.

La viabilité hivernale, un enjeu important pris en compte par le Département

Le réseau routier départemental comprend plus de 4680 km de routes dont le Département a la charge. Il y consacre un budget annuel de 110 millions d'euros et mobilise plus de 305 agents à sa gestion, son entretien, sa sécurisation et son amélioration.

La gestion des routes, déjà considérable d'ordinaire, représente un enjeu d'autant plus essentiel pendant la période hivernale où les épisodes neigeux et de verglas peuvent créer des perturbations importantes pour les usagers sur le réseau. La partie sud du département y est confrontée plus d'un jour sur deux et la partie nord-ouest connaît près de 30 jours de verglas entre novembre et février.

C'est la raison pour laquelle le Département de l'Isère, particulièrement conscient des risques et des conséquences que représentent ces épisodes, assure un plan d'intervention mis en place du 15 novembre au 15 mars. Il déploie pour cela, un budget moyen annuel de 9 millions d'euros consacré à la viabilité hivernale. 305 agents du Département et 112 employés saisonniers sont mobilisés quotidiennement. En moyenne, il représente 7 700 interventions par an et plus de 27 000 tonnes de sel consommées.

Un plan organisé pour une meilleure efficacité

Pour améliorer son efficacité, le Département a hiérarchisé son réseau. Il s'engage sur un niveau de service pour chaque catégorie de routes et assure une veille permanente grâce à aux 12 directions territoriales avec plus de 50 implantations, en liaison avec la direction des mobilités via le PC Itinisére. Ce PC routier Itinisére collecte les informations des équipes sur le terrain et informe des mesures spécifiques tous les partenaires et les Isérois.

Toutes les informations utiles liées aux conditions de circulation et à l'état des routes en période hivernale sont accessibles sur le site (et son application) www.itinisere.fr. Les usagers peuvent également s'abonner gratuitement à un service d'information qui les alertera par SMS en cas de problème spécifique sur l'itinéraire routier ou la ligne *TransIsère* qu'ils auront renseigné.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfin, à l'occasion de cette présentation, les services du Département ont rappelé 7 conseils de prudence pour rouler en hiver :

Avant de prendre la route :

- Consulter les prévisions météorologiques
- S'équiper en pneus d'hiver
- Vérifier le bon état du véhicule

Sur la route :

- Allumer les feux de croisement
- Réduire la vitesse
- Éviter toute manœuvre brutale
- Faciliter le travail des engins de déneigement du Département

« Le département de l'Isère est régulièrement touché par les intempéries hivernales. Nous devons donc nous préparer quoi qu'il arrive. C'est pourquoi, nous déployons des moyens importants afin de permettre aux Isérois et à tous ceux qui viennent en Isère, de continuer à circuler sur nos routes en toute sécurité et dans les meilleures conditions » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département

« L'action du Département seul ne suffit pas. Les automobilistes doivent aussi s'adapter aux conditions météorologiques changeantes : c'est à chacun de faire preuve de responsabilité en adoptant des comportements prudents au volant et en s'équipant de pneus neige » ajoute Bernard Perazio, Vice-Président en charge de la voirie